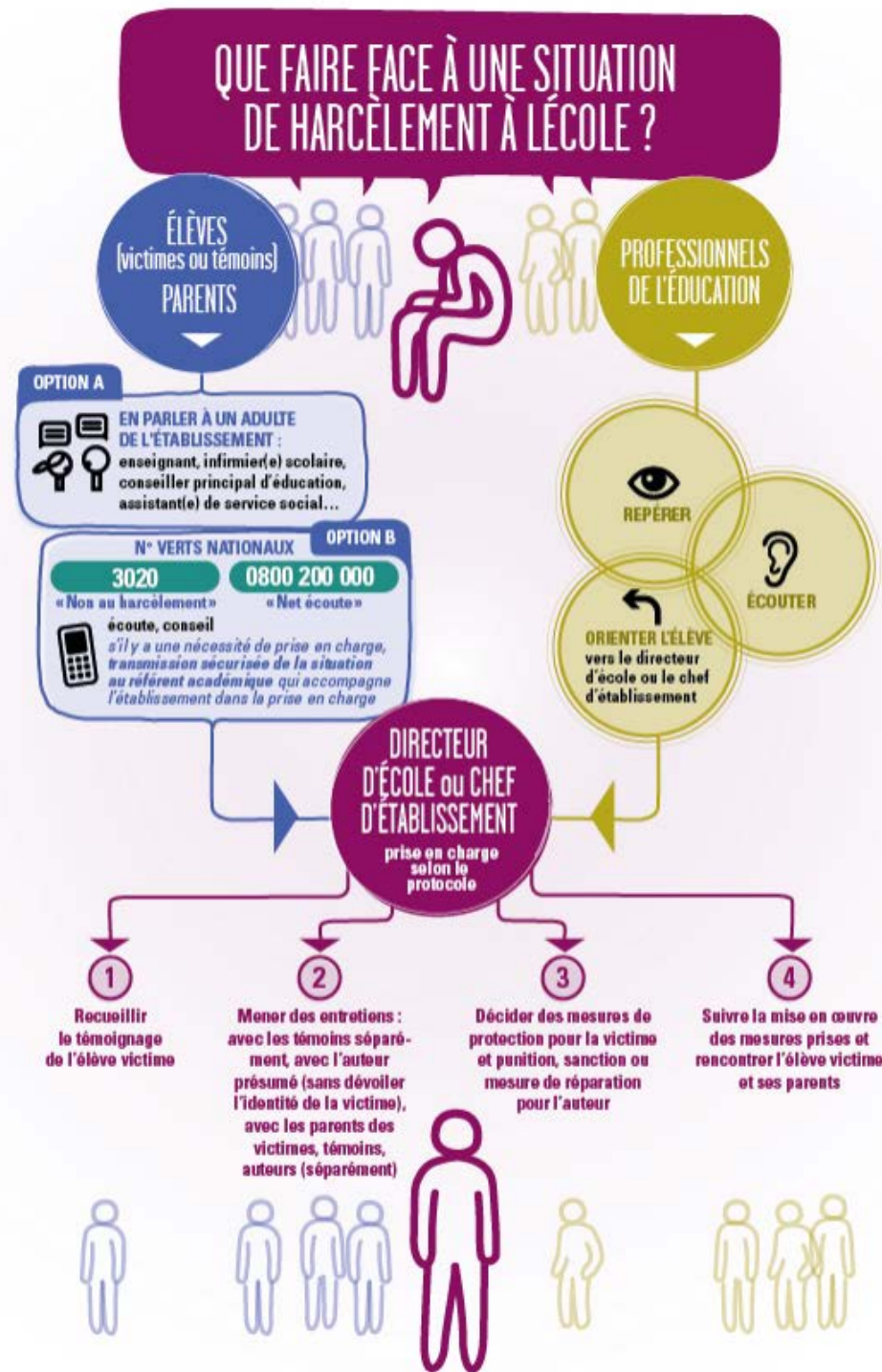


HARCÈLEMENT

QUE FAIRE ?



© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Octobre 2015

NON AU HARCÈLEMENT

PRIX 2017

OBJECTIFS

- Sensibiliser enfants et adultes au harcèlement à l'école ;
- Donner la parole aux enfants et aux jeunes en les rendant acteurs de la prévention ;
- Inciter à la mise en place de projets pérennes et plans de prévention systémiques dans les écoles, établissements.

LES LAURÉATS ACADÉMIQUES 2017

- Catégorie élèves de 6^e et 5^e ou enfants de 11 à 13 ans
Affiche : Collège Olympie de Gougues de Pont-de-Roide - Vermondans
« Victime 1 jour, victime toujours »
Vidéo : collège des quatre terres - Hérimoncourt
« Le JT des 5B, place à la sécurité »
- Catégorie élèves de 4^e et 3^e ou jeunes de 13 à 15 ans
Affiche : Collège de l'Arc - Dôle
« Sac à dos - Harceler, tue »
Vidéo : collège René Perrot-Le Russey
« Non au harcèlement »
- Catégorie lycéens ou jeunes de 15 à 18 ans
Pas d'affiche
« Sac à dos - Harceler, tue »
Vidéo : lycée Georges Colomb - Lure
« Ça vaut le coup ? »
- Catégorie harcèlement sexiste et sexuel
Vidéo : collège Mont Miroir - Maïche
« Kim »

<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article6849>



HARCÈLEMENT

DES RESSOURCES POUR AGIR



Concours NAH 2017
Collège Olympie de Gougues
Pont-de-Roide - Vermondans

HARCÈLEMENT

DE QUOI PARLE-T-ON ?

En milieu scolaire, le harcèlement revêt trois caractéristiques essentielles :

1. Le caractère nuisible

Le harcèlement prend la forme de violences physiques, verbales et/ou relationnelles qui déstabilisent un ou plusieurs élèves. Ces violences peuvent également s'exercer via les outils numériques.

2. La répétition

Cela implique une notion de durée et de répétition. Il ne s'agit pas d'une altercation ponctuelle mais d'une relation qui s'installe dans le temps.

3. La dissymétrie réelle ou perçue

Les relations qui se mettent en place sont caractérisées par un rapport de force qui s'installe ou perçu comme tel, notamment par l'élève ciblé.

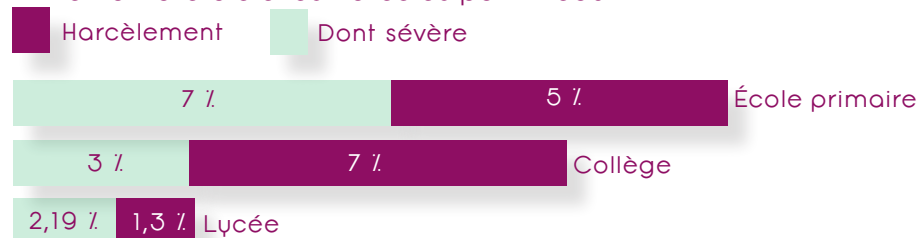
Le rôle de témoins est essentiel : par leur silence, voire leurs encouragements, ils renforcent la position de l'auteur et contribuent à l'isolement de la victime.

Au contraire, un geste de soutien à la victime ou un témoignage quant aux agissements observés contribuent souvent à une issue plus favorable.

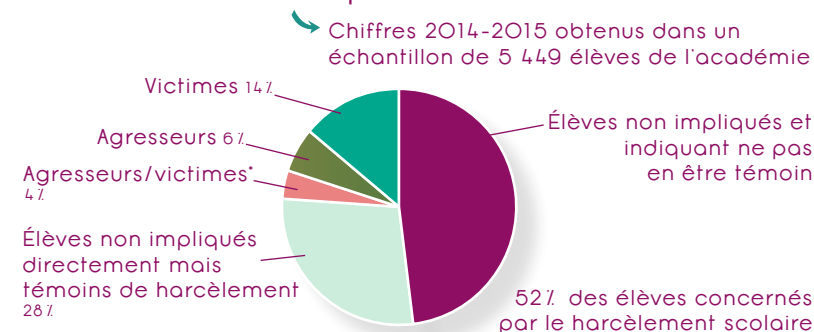
Au niveau national

700 000 élèves harcelés chaque année en France

Le nombre d'élèves harcelés par niveau



Au niveau académique



* Élèves victimes de harcèlement et qui en sont également auteurs, mais à l'encontre d'autres camarades que leurs propres agresseurs

41% des élèves interrogés ont rapporté avoir été témoins de harcèlement dans leur établissement

La loi de refondation de l'École du 8 juillet 2013 marque un tournant en donnant une place primordiale à l'amélioration du climat scolaire et à la lutte contre les violences et le harcèlement à l'École.

UNE DÉMARCHÉ CLIMAT SCOLAIRE

STRATÉGIE D'ÉQUIPE

- Sensibiliser tous les personnels, régulièrement et sur le long terme
- Former des personnes ressources pour la prise en charge
- Formaliser un circuit d'information dans l'établissement

ACTIONS AU CHOIX

- Conférence sur site
- Formation de personnes ressources sur site
- Organigramme connu de tous [équipe, élèves, parents]
- Travail sur la communication interne ...

COÉDUCATION

- Communiquer sur le harcèlement en direction des parents
- Accueillir la parole des parents de l'élève victime, témoin ou auteur
- Suivre les situations de harcèlement avec un retour régulier aux parents

ACTIONS AU CHOIX

- Courrier
- Mention sur le site web
- Café des parents
- Liens avec les associations partenaires de l'école
- Rencontre avec les parents délégués
- Présentation de projets d'élèves aux parents

DES ÉLÈVES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- Sensibiliser les élèves de façon régulière et sur le long terme
- Motiver les élèves par des actions concrètes
- Favoriser leur engagement

ACTIONS AU CHOIX

- Séances de sensibilisation
- Création d'affiches
- Prix NAH
- Formation d'élèves ambassadeurs
- Liens avec les programmes et les parcours

QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

- Savoir accueillir les nouveaux arrivants
- Organiser des temps collectifs
- Surveiller les espaces communs

ACTIONS AU CHOIX

- Journée de prérentrée
- Journée d'intégration
- Rituels d'accueil dans la classe
- Espace d'écoute
- Aménagement des espaces

PRATIQUES PARTENARIALES

- Connaître et diffuser les ressources
- Impliquer les partenaires

JUSTICE SCOLAIRE

- Définir des règles claires appliquées par tous
- Impliquer les élèves dans l'élaboration des règles

ACTIONS AU CHOIX

- Conseil coopératif en primaire
- Réunion avec les délégués et non délégués
- Mobilisation des conseils à la vie collégienne et lycéenne

ACTIONS AU CHOIX

- Proposer des actions partenariales en lien avec les associations, la police, les collectivités
- Inviter les partenaires aux actions de sensibilisation,
- Faire connaître les actions conduites par l'établissement

DES PISTES POUR AGIR

S'INFORMER ET TROUVER DES RESSOURCES

Des sites de l'Éducation nationale dédiés :

www.reseau-canope.fr/notice/agir-contre-le-harcèlement-a-lecole.html
www.nonaharcèlement.education.gouv.fr
www.education.gouv.fr

Page facebook

<https://fr-fr.facebook.com/nonaharcementalecole/>

Parcours magistère : accessible par le site dédié « climat scolaire »

CONSTRUIRE UN PLAN DE PRÉVENTION

- Formation des équipes, formation de formateurs
- Formation des élèves, valorisation de leur engagement
- Participation au Prix Non ou Harcèlement
- Journée nationale de lutte contre le harcèlement
- Questionnaire académique « harcèlement »
Enquête locale climat scolaire
Protocoles à demander à la cellule vie scolaire
- Les textes :
 - article R421-20 du code de l'éducation
 - circulaire n°2013-187 du 26-11-2013
 - circulaire n°2013-100 du 13-08-2013

ce.viescolaire@ac-besancon.fr

CONSTRUIRE UN PLAN DE PRISE EN CHARGE

- Un référent académique harcèlement : le proviseur vie scolaire, conseiller technique établissements et vie scolaire
- Des référents départementaux dans chaque DSDEN
<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article4526>
- Des protocoles pour les écoles, les collèges et sur les cyber-violences (cf. sites dédiés ci-dessus)

DISPOSITIFS STOP HARCÈLEMENT

Numéro national **3020**

Numéro académique **N°Vert 0800 711 025**

Net écoute **0 800 200 000**